

PROCÈS-VERBAL (CHAMBRE COMMERCIALE)

DISTRICT : D'ABITIBI  
Le 14 janvier 2015

DOSSIER NO 615-11-001401-142

HONORABLE ROBERT DUFRESNE, J.C.S.

Procureurs

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :  <b>MINÉRAUX MAUDORE LTÉE</b> Debtor	Absent ( x ) – Présent ( ) WOODS Me Neil Peden
<b>SAMSON BÉLAIR DELOITTE &amp; TOUCHE</b> Trustee	Absent ( x ) – Présent ( )

\*Identifie la partie qui a produit la procédure

Procédure : Motion to extend the period for making a proposal

13 janv. 15 Le Tribunal s'entretient par téléphone avec Me Neil Peden.

Me Peden confirme au Tribunal que cette requête a dûment été signifiée et qu'elle n'est pas contestée.

14 janv. 15 Toutes les personnes intéressées dans le dossier de Minéraux Maudore sont appelées. Personne ne répond à l'appel.

9h10

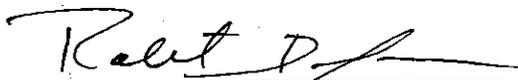
**JUGEMENT**

VU la requête dûment signifiée et l'absence de contestation ;

**Pour ces motifs, le Tribunal :**

**ACCUEILLE** la « Motion to extend the period for making a proposal » selon ses conclusions ;

**LE TOUT**, sans frais.

  
ROBERT DUFRESNE, J.C.S.

*1 Olesito melaud*